



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/54/641
S/1999/1210
30 novembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-quatrième session
Points 10, 20, 81 et 115 de l'ordre du jour
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ
DE L'ORGANISATION
RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE
HUMANITAIRE ET DES SECOURS EN CAS DE
CATASTROPHE FOURNIS PAR L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES, Y COMPRIS L'ASSISTANCE
ÉCONOMIQUE SPÉCIALE
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION
DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE
DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-quatrième année

Lettre datée du 23 novembre 1999, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Liechtenstein auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de l'exposé récapitulatif du Président du Colloque extraordinaire sur la paix et l'avenir en Europe du Sud-Est, qui s'est tenu du 17 au 20 juin 1999 à Triesenberg (Liechtenstein) (voir annexe). Cette réunion, organisée dans le cadre plus général du Programme de recherche du Liechtenstein sur l'autodétermination de la Woodrow Wilson School (Université de Princeton, États-Unis d'Amérique), était informelle et n'a pas été inscrite au procès-verbal. Le résumé ci-joint n'engage donc que le Directeur dudit programme de recherche, agissant en qualité de président du Colloque, et n'entend refléter les vues d'aucun participant.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 20, 81 et 115 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Claudia FRITSCHÉ